

Associations professionnelles et coopération européenne

D'où viens-tu, bibliothécaire, et où vas-tu ?

MARIAN KOREN

Vereniging van Openbare Bibliotheken,
Pays-Bas
koren@debibliotheken.nl

Docteur en droit, **Marian Koren** a été secrétaire de l'association des bibliothèques provinciales, puis secrétaire du management de l'association des bibliothèques publiques des Pays-Bas (NBLC), dont elle est à présent chef du bureau de la recherche et des relations internationales. Outre sa thèse, *Tell Me! The Right of the Child to Information* (1996), elle a écrit *Creating Public Paradise: Building Public Libraries in the 21st Century* en 2004.

Que peuvent faire les professionnels que nous sommes pour améliorer leurs compétences, leur compréhension du métier et des services de bibliothèque ? Jadis, l'artisan qui désirait parfaire sa formation et devenir un être humain accompli réalisait son *Tour de France*. En passant d'un lieu à un autre, d'un maître à un autre, il se familiarisait avec les savoir-faire et la culture du métier comme avec la diversité culturelle (y compris linguistique). Cet « apprentissage » se poursuivait même lorsque, à son tour, il était devenu maître, car le renouvellement des tâches remettait en question les compétences les plus assurées, et la complexité du travail requérait sans cesse de nouvelles formes d'intelligence et de mise en pratique.

Dans l'environnement mondialisé qui est le nôtre aujourd'hui, tout professionnel qui entame sa carrière dans les bibliothèques doit effectuer son *Tour du globe*. Un voyage qui l'occupera sa vie durant, compte tenu des compétences toujours plus poussées qu'appellent la complexification des sociétés humaines et l'univers en extension de l'information. Il s'agit bel et bien de formation tout au long de la vie : vie professionnelle à concevoir comme le chef-d'œuvre des compagnons d'autrefois.

Les associations professionnelles et la coopération au niveau international ont pour objectif de contribuer à améliorer toujours plus notre profes-

sionnalisme et les services que nous proposons.

Le paysage des bibliothèques dans le panorama international

Bien que nombre de bibliothèques soient toujours sous la coupe de leurs autorités de tutelle ou du conseil d'administration de leur institution de rattachement, il ne leur échappe pas que les grandes décisions politiques se prennent ailleurs, et que même si elles ne les concernent pas toutes directement, elles affectent plus que prévu leur environnement et leur développement. La situation peut se résumer comme suit : la scène politique est aujourd'hui indissociable des médias, au point que ce qui n'est pas médiatisé n'existe tout simplement pas ; les orientations mondiales en matière d'économie, de commerce et de consommation font émerger des sociétés où il semble admis que le savoir, l'enseignement et jusqu'à la culture relèvent du secteur des entreprises ; l'information, les sources de savoir, l'héritage culturel n'existent que pour autant qu'on puisse les trouver numériquement.

Sur le plan international, le paysage des bibliothèques présente des disparités énormes, s'agissant des ressources ; la diffusion et la distribution des sources d'information ainsi que l'accès à ces ressources essentielles sont extrêmement inégaux au sein d'un même pays, et a fortiori entre différents pays ou différentes régions du

globe. Les colloques de l'Ifla et les rencontres professionnelles internationales fournissent un éclairage précieux sur la diversité et la qualité des bibliothèques à l'échelle mondiale, des petits établissements ruraux peu dotés, mais qui accomplissent un travail remarquable, aux services personnalisés les plus sophistiqués mettant en œuvre les technologies de l'information.

En dépit des droits reconnus à tout être humain, les citoyens du monde ne sont pas égaux devant l'accès aux bibliothèques et aux centres de documentation. Si la bonne santé des sociétés et des démocraties se mesure aussi à la densité de leurs réseaux de bibliothèques en dur et à la facilité d'accès aux bibliothèques virtuelles, il n'est pas temps de baisser les bras. Les bibliothèques ont un rôle à jouer vis-à-vis de l'enseignement, de la culture, et de la collectivité. Le fait est qu'elles s'en acquittent en offrant à plusieurs générations la possibilité d'apprendre tout au long de la vie et en contribuant de la sorte au développement économique et social, mais, faute de visibilité, elles sont trop souvent oubliées des politiques générales et des plans structurels. Dans une majorité de pays, les bibliothécaires et les spécialistes de l'information sont mal considérés et mal payés. Que fait la profession dans son ensemble pour que cela change ?

À lire les revues professionnelles, le diagnostic – bien que généralement limité à la scène nationale – et les remèdes préconisés sont invariables : il faut optimiser la gestion des bibliothèques et effectuer, à tous les niveaux, une reconversion majeure qui mettra notre professionnalisme au service de campagnes de sensibilisation. L'innovation et l'amélioration qualitative réclament des investissements importants, tant pour renouveler l'infrastructure de l'information et les compétences du personnel, que pour rendre le fonctionnement plus efficace et moins bureaucratique. Dans cette optique, la gestion des bibliothèques doit s'appuyer, par exemple, sur une politique des technologies de l'information et une politique des ressources humaines. Pour compenser les départs en retraite, on essaiera donc d'attirer de nouveaux professionnels formés à la bibliothéconomie et aux sciences de

Sigles

- ALA** American Library Association
- CENL** Conference of European National Librarians
- CLM** Committee on Copyright and other Legal Matters
- Eblida** European Bureau of Library, Information and Documentation Associations
- Ensil** European Network for School Libraries and Information Literacy
- Euclid** European Association for Library and Information Education and Research
- EU Read** Task Force for reading and reading promotion
- Faife** Free Access for Information and Freedom of Expression
- Fobid** Forum des bibliothèques néerlandaises
- IASL** International Association of School Librarianship
- Ibby** International Board on Books for Young People
- ICSU** International Council for Science
- Ifla** International Federation of Library Associations and Institutions
- IPR** Intellectual Property Rights
- IRA** International Reading Association
- ISO** International Organization for Standardization
- KB** Koninklijke Bibliotheek, la Bibliothèque royale des Pays-Bas
- Liber** Ligue des bibliothèques européennes de recherche
- Naple** National Authorities on Public Libraries in Europe
- NPLA** Netherland Public Libraries Association
- OMC** Organisation mondiale du commerce
- ONG** Organisation non gouvernementale
- SMSI** Sommet mondial sur la société de l'information
- UKB** consortium des bibliothèques universitaires et de la Bibliothèque nationale des Pays-Bas

l'information, mais pas seulement : il faut aussi recruter des spécialistes du marketing et des relations publiques, de la pédagogie, de la technologie (systèmes informatiques et sites web), sans oublier le droit, étant donné la recrudescence des problèmes juridiques complexes liés aux sources d'information, à leur contenu et à leur utilisation. La mondialisation croissante du champ d'opération des fournisseurs d'information et du champ d'application des accords juridiques, ajoutée à la multiplication des réglementations internationales, exige d'intensifier la coordination et la coopération internationales en ce qui concerne le droit applicable aux bibliothèques et la sensibilisation à leur action. Les regroupements et les associations de bibliothèques devraient permettre de relever ces défis, mais combien de nos établissements travaillent-ils dans ce sens ?

Un nouveau programme pour les bibliothèques

Les objectifs définis ci-après ont tous leur place dans le nouveau programme qu'imposent les évolutions actuelles :

- mise en place d'un réseau de bibliothèques en dur et de services numériques assez équitablement distribués pour être accessibles à tous, en tout point du globe ;
- développement de la coopération et de l'efficacité via des partenariats entre bibliothèques destinés à assurer la coordination des investissements, le partage des sources, l'établissement de normes de qualité et de profils de publics ;
- visibilité accrue des bibliothèques dans les médias et dans la ville, dans les écoles et les universités, dans les institutions et en zones rurales ;
- sensibilisation à l'action des bibliothèques par la défense de leurs intérêts et de ceux de leurs publics, leur maintien dans le service public, la protection de l'accès aux ressources, la signature d'accords raisonnables et équilibrés sur le droit d'auteur et les droits voisins. Cela suppose d'amener les responsables politiques, les décideurs et les différents interve-

nants publics et privés à envisager le rôle des bibliothèques dans les grandes transformations sociétales, culturelles et scientifiques.

Ce programme n'a des chances d'aboutir que si les bibliothécaires et les bibliothèques sont convaincus de son importance à tous les niveaux de la prise de décision et de la mise en œuvre, autrement dit, aussi bien à l'échelon purement local qu'à l'échelle nationale, régionale ou internationale. La sensibilisation est le moyen qui permettra à ce réseau mondial de bibliothèques et de services de documentation de se développer en innovant afin de garantir un droit humain fondamental et un aspect essentiel de la citoyenneté du XXI^e siècle.

Qu'est-ce que cela exige de la part des bibliothécaires et de leurs associations ? Nous allons d'abord examiner ce qu'il en est sur les plans international et régional, avant de nous arrêter sur le cas précis des Pays-Bas pour voir ce qu'il est possible de faire dans un cadre national. Pour finir, nous décrivons la situation locale qui est la nôtre, car c'est à ce niveau que les efforts doivent se traduire par une amélioration des services proposés aux utilisateurs et de l'image de la bibliothèque dans son environnement social.

Le rôle des associations internationales

L'Ifla connaît aujourd'hui des changements en profondeur qui transforment cette organisation constituée pour et par des professionnels en une force de sensibilisation au rôle stratégique que doivent jouer les bibliothèques à l'échelle mondiale. Tel devrait être du moins l'aboutissement du processus engagé avec la publication du document intitulé *A Green Light for Ifla*¹.

Des mesures ont d'ores et déjà été prises pour rompre avec un fonctionnement élitiste, impulsé et dominé par les Occidentaux. L'association s'est

démocratisée depuis que son ou sa président(e) est désormais élu(e) pour deux ans et que tous les membres peuvent voter par correspondance. Avec Kay Raseroka, première présidente élue selon ces modalités – la première, surtout, à vivre non dans l'hémisphère Nord, mais en Afrique –, l'association a pris un nouveau virage. La pratique des tables rondes et des séances de brainstorming, instituée par Kay Raseroka a notamment permis d'instaurer un dialogue direct entre les membres de l'Ifla. Ces consultations ont fait ressortir l'importance accordée aux actions de sensibilisation, même si, sur le terrain, les résultats se font attendre.

La sensibilisation

Le plan stratégique 2006-2009 de l'Ifla recommande de développer des actions et des campagnes de sensibilisation en s'appuyant sur trois piliers : la société, la profession au sens large et les membres de l'association.

Les premières étapes de sa mise en œuvre ont été définies lors des Sommets internationaux sur la société de l'information (SMSI) de Genève et de Tunis. La nouvelle stratégie repose en partie sur la coopération avec des partenaires d'envergure internationale, soit, pour en citer quelques-uns, des agences des Nations unies, différentes ONG (qui ont constitué une tribune à l'occasion des rencontres SMSI), ou les organismes culturels internationaux que sont les homologues de l'Ifla pour les musées, les monuments et les archives. Ces rapprochements ont notamment débouché sur la création du Comité international du Bouclier bleu, qui regroupe des organisations de divers pays et a son siège à La Haye².

L'Ifla est officiellement membre associé de l'Unesco, elle a un statut d'observateur auprès de l'Organisation des Nations unies, de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle et de l'Organisation internationale de normalisation (ISO), et elle est partenaire officiel de l'ICSU, le Conseil

international pour la science. Depuis 1999, elle a également un statut d'observateur auprès de l'Organisation mondiale du commerce. Les contacts internationaux noués par plusieurs de ses sections, par exemple avec l'Association internationale pour la lecture (IRA) ou avec l'Union internationale des livres pour la jeunesse (Ibby), encouragent à poursuivre cette prise de contacts avec d'autres organisations internationales.

La visibilité

Bien que certaines structures spécialisées de l'Ifla telles que la Commission des affaires juridiques (CLM, Committee on Copyright and other Legal Matters) ou le Comité sur la liberté d'accès à l'information et la liberté d'expression (Faife, Free Access for Information and Freedom of Expression) s'emploient à formuler et à défendre les intérêts des bibliothèques, le passage rapide et concret à l'action stratégique est parfois plus difficile que prévu³.

Trop souvent, l'Ifla n'est pas en mesure d'entretenir des relations régulières ni de réagir avec la promptitude nécessaire à des problèmes urgents. Souhaité depuis longtemps, le poste de conseiller chargé de coordonner ces actions de sensibilisation indispensables va peut-être pouvoir être créé, au moins pendant quelques années, grâce à l'enveloppe d'un million de dollars allouée à l'Ifla par la Fondation Bill et Melinda Gates, dans le but d'aider notre organisation à « renforcer la prise de conscience du rôle important que jouent les bibliothèques dans le développement de la société de l'information ». La Fondation espère que l'Ifla « aidera un plus grand nombre de bibliothèques publiques à assurer au grand public la gratuité de l'accès aux ordinateurs et à internet, et à offrir ainsi à tous ceux qui le désirent

1. Marian Koren, *A Green Light for Ifla*, 2002 [en français : *Nouveau scénario pour l'Ifla*]. www.cffla.asso.fr/accueilifla/greenlightcorps.htm

2. Blue Shield : a Red Cross function in the cultural field. www.ifla.org/blueshield.htm

3. Pour une vue d'ensemble de l'initiative de développement de la Faife, cf. Alex Byrne, *The Politics of Promoting Freedom of Information and Expression in International Librarianship : The Ifla/Faife Project*, Lanham (Maryland), Scarecrow Press, « Libraries and Librarianship : An International Perspective », 2007.

l'occasion d'élargir leurs connaissances, de trouver un emploi, de monter une entreprise, d'échanger des idées avec des gens du monde entier ». Cette subvention, qui a aussi contribué à accroître la visibilité des bibliothèques un peu partout dans le monde, est une indéniable récompense pour le travail accompli à cet égard par l'Ifla lors des grandes rencontres internationales.

Si les médias parlent des bibliothèques lors de certaines circonstances tragiques (tsunami, guerre, incendie), ils s'intéressent aussi à des projets majeurs, comme les accords de numérisation conclus avec Google ou les « facilités » consenties par de grands éditeurs à des pays en développement pour les abonnements à des revues scientifiques et à des bases de données. L'Ifla a par ailleurs accepté la proposition de l'American Library Association (ALA) de participer à la campagne @your library, à laquelle se sont également ralliées de nombreuses associations de bibliothécaires, nationales ou régionales⁴.

Il n'existe cependant pas, à l'échelle de la planète, de campagne autour d'ambitions communes (les *Millennium Development Goals [Objectifs de développement du Millénaire]*, par exemple, ou tout autre projet d'importance mondiale), qui permettrait d'exposer clairement le rôle qui incombe aux bibliothèques à l'heure de la mondialisation. En la matière, les tentatives pour unir les forces d'un bout à l'autre du globe sont encore bien modestes : à titre d'exemple, on peut citer eIFL.net⁵, organisation à but non lucratif basée à Rome, qui chapeaute des regroupements de bibliothèques constitués dans cinquante pays émergents et en développement d'Europe centrale et d'Europe de l'Est, de l'ex-bloc soviétique, d'Afrique, du Proche-Orient et d'Asie du Sud-Est.

De même, les ressources de l'Ifla sont très limitées en ce qui concerne la coopération, le fonctionnement et les projets. En l'occurrence, son meilleur atout tient à l'existence des réseaux professionnels qui se constituent lors des rencontres qu'elle organise. L'éta-

“À ce jour, aucune association de bibliothèques, aucun programme de sensibilisation cohérent n'a vu le jour dans le cadre politique et législatif de l'Union européenne”

blissement de normes professionnelles dans des domaines spécifiques est en effet une des clés de l'amélioration des services partout dans le monde et, partant, de la reconnaissance de l'autorité des spécialistes. Les bibliothèques désireuses de travailler dans ce secteur de pointe ne réussiront que si elles peuvent s'appuyer sur un vaste corpus de connaissances et sur des réseaux internationaux.

L'Ifla a d'ailleurs commencé à assouplir ses structures en débureaucratissant le fonctionnement de ses divisions et de ses sections, une démarche que les associations nationales seraient bien inspirées d'adopter. En même temps, ces organisations doivent veiller à susciter et à faciliter la communication entre leurs membres. Leur rôle au sein de l'Ifla est crucial. Même si chacune dispose maintenant d'un siège permanent au conseil d'administration, elles n'ont pas, en tant que sections, assez d'influence pour définir une utilisation stratégique du savoir, du pouvoir et des réseaux, et déterminer en conséquence la politique de l'Ifla en ce qui concerne les campagnes de sensibilisation. À cet égard, il sera intéressant de voir si le thème « Libraries on the Agenda » défini par la présidence va, comme prévu, améliorer la synergie entre les niveaux national et international⁶.

La situation européenne

Les défis que doivent relever les bibliothèques sont peu ou prou les mêmes en Europe qu'ailleurs, mais cette région du monde présente plusieurs particularités. À ce jour, aucune association de bibliothèques, aucun programme de sensibilisation cohérent n'a vu le jour dans le cadre politique et législatif de l'Union européenne. Cela tient à un certain nombre de facteurs, pas toujours explicitement avoués. On ne parle guère, par exemple, de la division des tâches qui rend très difficile la coopération stratégique dans le cadre européen.

Dès le départ, chacun a pu constater qu'Eblida (European Bureau of Library, Information and Documentation Associations, une structure non gouvernementale qui regroupe plusieurs associations professionnelles) ne disposerait que de ressources limitées et se consacrerait en priorité à des actions de sensibilisation sur les enjeux du droit d'auteur et les problèmes afférents. Pour le reste, les dispositions prises par l'Union européenne et les évolutions enregistrées dans cette partie du monde paraissent moins lourdes de conséquences, et elles donnent lieu à un simple suivi et à des mesures au coup par coup, qu'il s'agisse de politique de l'information, d'apprentissage tout au long de la vie, de patrimoine culturel, de mobilité professionnelle, d'accords commerciaux.

4. Pour plus de détails, voir : www.ifla.org/@yourlibrary

5. <http://eifl.net>

6. Pour la présentation de ce programme par la présidente Claudia Lux (2007-2009), voir : www.ifla.org/III/PresidentsProgram.htm

Les actions d'Eblida dans les domaines du droit d'auteur, du droit de prêt ou de l'accès à l'information, de même que l'aide apportée aux pays d'Europe de l'Est pour les infrastructures d'information et la formation professionnelle ont démontré le bien-fondé des priorités fixées, sans toutefois que tous les membres de l'association en tirent les mêmes bénéfices.

Le conseil et le président qui viennent d'être élus (en 2007) adopteront peut-être des stratégies plus conformes à une politique de développement en faveur, par exemple, des bibliothèques et de la culture numériques⁷. S'agissant des grandes évolutions professionnelles, pour les bibliothèques européennes aussi, l'Ifla reste la principale référence. L'idée de créer en son sein une section européenne est parfois évoquée çà et là, mais beaucoup estiment qu'elle ferait double emploi, qu'elle serait difficile à mettre en œuvre (à cause des règlements de l'Ifla) et risquerait, pour finir, d'affaiblir l'organisation.

Des groupements de bibliothèques spécialisées se chargent également, de façon plus ciblée, de sensibiliser leurs publics. C'est le cas de la Ligue des bibliothèques européennes de recherche (Liber), qui serait, semble-t-il, en train de passer des échanges purement professionnels à une politique de sensibilisation, en lien avec la numérisation⁸.

Les bibliothèques nationales ont leur propre groupe avec la CENL (Conférence of European National Librarians), qui travaille surtout sur les questions de patrimoine culturel et a un statut participatif au Conseil de l'Europe⁹. Sa visibilité et ses actions de sensibilisation ont essentiellement trait aux projets de numérisation du patrimoine culturel et à la Bibliothèque numérique européenne. Celle-ci devrait en principe être accessible à tous, mais cette intention ne s'est pas encore traduite par une coopération concrète avec les bibliothèques publiques d'Europe, qui pour-

raient pourtant servir de relais auprès de leurs usagers.

D'autres opérations de sensibilisation et de développement ont été engagées par Naple (National Authorities on Public Libraries in Europe), un forum de hauts responsables nationaux dans le domaine de la politique et du développement des bibliothèques publiques en Europe. Les personnalités qui le composent sont parfois rattachées à un minis-

“Beaucoup reste à faire s'agissant de la coopération internationale et de la sensibilisation aux activités des bibliothèques. L'Europe des bibliothèques est encore dans les limbes”

tère (comme en Finlande), à un organisme semi-indépendant (comme au Danemark) ou à une organisation hybride, telle l'Association des bibliothèques publiques des Pays-Bas, qui, bien qu'indépendante, se charge pour le gouvernement de missions nationales. La diversité des rattachements institutionnels s'oppose dans une certaine mesure à la cohésion du groupe, mais la création d'un forum ayant pour vocation d'appuyer les politiques nationales en matière de lecture publique et de se prononcer sur les évolutions des bibliothèques

européennes apparaissait néanmoins comme une nécessité évidente¹⁰.

Plus généralement, il faut noter que le pouvoir exécutif de ces différentes formations est très limité, puisque chacune comprend au mieux un ou deux postes rémunérés. C'est d'ailleurs une situation que l'on retrouve dans la plupart des associations nationales.

Les plans et projets prometteurs que les bibliothèques ont pu mettre en œuvre dans le cadre européen ont été pour l'essentiel financés et encouragés par le programme « Société de l'information » de l'Union européenne. De nombreuses bibliothèques y ont participé, mais l'élaboration de ces projets isolés n'est apparemment pas près de donner lieu à une stratégie globale. Les professionnels impliqués ont pu apprécier la diversité des activités et des conditions de fonctionnement des bibliothèques européennes, parfaire leurs compétences en communication et en administration, et ce travail leur a souvent permis d'améliorer la visibilité sociale de leur bibliothèque. Il n'est pas besoin d'ajouter qu'ils ont aussi beaucoup appris sur la bureaucratie de l'Union, en même temps qu'ils s'exerçaient à d'autres façons de pratiquer le métier et d'adapter les objectifs aux moyens.

De nombreuses bibliothèques ont découvert le programme Grundtvig, à ce jour l'un des plus simples par lesquels passer pour obtenir le financement d'échanges éducatifs dans le cadre de l'enseignement professionnel¹¹. Dans notre métier, la promotion de ce type d'échanges existe depuis déjà un certain temps grâce à Bobcatsss¹², un acronyme pour les villes de Barcelone, Oslo, Budapest, Copenhague, Amsterdam, Tampere, Stuttgart, Szombathely et Sheffield, hébergeant les écoles de bibliothécaires qui participent à cette initiative. Des étudiants en bibliothéconomie et sciences de l'information de plusieurs pays d'Europe de l'Ouest et de l'Est se retrouvent à l'occasion d'un colloque professionnel qui a lieu tous les

7. www.eblida.org

8. www.libereurope.eu

Voir dans ce numéro l'article de François Cavalier, p.19-21.

9. www.cenl.org

10. www.naple.info

11. http://ec.europa.eu/education/programmes/llp/grundtvig/index_en.html

12. Voir : Sylvie Chevillotte, « Bobcatsss », *BBF*, 2007, n° 3, p. 116-117.

ans et qu'ils se chargent largement d'organiser eux-mêmes sous l'égide d'Euclid, l'Association européenne pour l'enseignement et la recherche en bibliothéconomie et sciences de l'information. Euclid a d'abord pour vocation d'encourager la coopération européenne en ce qui concerne l'élaboration des programmes de cours et la définition des compétences de base. Les dernières rencontres qu'elle a organisées conjointement avec Eblida ont permis de constater la disparité des exigences d'enseignement dans le domaine de la bibliothéconomie et des sciences de l'information, leur développement contrasté d'un pays à l'autre, le flou quant aux compétences attendues de nos jeunes collègues et aux stratégies qu'on leur présente. Comme bien d'autres associations, Euclid est une structure à but non lucratif disposant de ressources limitées et qui fonctionne sans personnel salarié¹³.

Pour conclure, force est de convenir que beaucoup reste à faire s'agissant de la coopération internationale et de la sensibilisation aux activités des bibliothèques. L'Europe des bibliothèques est encore dans les limbes. Les initiatives prises individuellement par les bibliothécaires, les bibliothèques et les associations professionnelles donnent une impression d'éparpillement et elles gagneraient à être mieux coordonnées et mieux ciblées. Certes, les associations professionnelles modifient progressivement leurs stratégies et leurs priorités, elles ne s'occupent plus uniquement du développement de la profession et se soucient de sensibiliser l'opinion, mais elles dépendent beaucoup de la disponibilité de collègues dévoués ou influents et des organisations auxquelles elles sont rattachées. Cela ne changera vraiment que lorsque les bibliothécaires des différents pays connaîtront mieux leurs situations respectives et comprendront le parti qu'ils peuvent tirer des échanges internationaux.

13. <http://euclid.hio.no>

La situation aux Pays-Bas

Sur le plan international, les bibliothèques néerlandaises mènent des activités essentiellement destinées à sensibiliser l'opinion et à informer sur l'évolution de nos métiers. Elles se sont associées pour représenter et défendre leurs intérêts, ce qui est une nécessité vitale dans un petit pays comptant nombre de maisons d'édition internationales.

Une Europe des bibliothèques ? Voilà une question que les bibliothécaires néerlandais se posent rarement. Ils savent que c'est en élargissant leurs horizons qu'ils découvriront de bonnes idées ou des pratiques intéressantes, que c'est en travaillant en réseau qu'ils pourront échanger des informations et actualiser en permanence leurs services. Il suffit de creuser un peu l'histoire récente de la coopération entre les bibliothèques pour s'apercevoir que beaucoup de réalisations ont vu le jour grâce à des initiatives néerlandaises, ou ont des statuts adaptés au droit néerlandais : tel est le cas de l'Ifla, d'Eblida, de Blue Shield, d'Europa Nostra, de Bobcatss, de la CENL et de bien d'autres. On pourrait donc reprocher aux bibliothécaires des Pays-Bas d'avoir instauré la coopération entre les bibliothèques et créé ce faisant une mosaïque d'organisations, d'associations et de coteries professionnelles.

Ce serait oublier que, dans ce pays, l'innovation et le développement, le professionnalisme, la sensibilisation à la mission des bibliothèques sont au cœur du travail de nos collègues. Comme on va le voir, leur implication au niveau international devrait inciter les bibliothécaires du monde entier à travailler dans ce sens.

Sensibilisation et groupes de pression

C'est aujourd'hui une évidence que la défense des bibliothèques passe à bien des égards par une activité de lobbying internationale, et, de ce point de vue, les bibliothécaires néerlandais ont sans doute compris avant d'autres que, pour être efficaces, ces opérations ont besoin qu'on leur consacre du temps, du personnel et des recher-

ches. Fobid, le forum des bibliothèques néerlandaises, a institué à cet effet une commission juridique chargée d'étudier les problèmes relatifs aux législations sur le droit d'auteur, et dont le financement mixte garantit qu'elle reste vigilante et active. L'Association des bibliothécaires néerlandais (NVB) a choisi de soutenir Eblida en l'hébergeant dans ses locaux et en mettant ses équipements à sa disposition. Dans le même ordre d'idées, la Bibliothèque nationale a accueilli l'Ifla.

L'internationalisation des problèmes qui se posent aux bibliothèques réclame aussi une bonne coordination des campagnes de lobbying. Précisons que, pour des raisons pratiques, ce sont parfois les mêmes collègues néerlandais qui, en raison de leur expertise, siègent dans les commissions du Fobid, d'Eblida ou de l'Ifla ; les stratégies arrêtées dans ces différentes instances ont ainsi plus de chances de déboucher sur une action concertée. Il faut également signaler que, sur le plan international, très peu de pays et d'associations s'investissent dans la défense des bibliothèques.

Développement professionnel et activités internationales

Que faire pour encourager l'orientation internationale du développement professionnel ? Il faudrait d'abord considérer que, loin d'être un « luxe » ou un « privilège » réservé à une petite élite, la dimension internationale du travail est présente à tous les niveaux de responsabilité. Façon de dire que l'orientation internationale n'est pas du seul domaine des directeurs et des responsables des bibliothèques. Les bibliothécaires pour enfants sont souvent ceux qui tirent le meilleur parti des échanges internationaux. Ils savent où trouver ce qu'ils cherchent et n'hésitent pas à appliquer les idées et les concepts qui ont fait leurs preuves ailleurs.

À l'inverse, les groupes exclusivement composés de directeurs de bibliothèque ont du mal à nourrir des échanges intéressants, sauf s'ils ont préparé le terrain à l'avance en choisissant le thème du dialogue qu'ils engagent avec leurs collègues étrangers.

“ La distinction entre bibliothèques publiques et universitaires n’a plus vraiment de raison d’être ”

Telle est du moins la leçon que j’ai (personnellement) tirée de mes expériences aux Pays-Bas.

Questions internationales

Avec ma double casquette de responsable de la recherche et de l’international pour l’Association des bibliothèques publiques des Pays-Bas (NPLA), et de secrétaire du Fobid, qui chapeaute plusieurs organisations de bibliothèques néerlandaises – dont la Bibliothèque nationale, le groupement des bibliothèques universitaires (UKB), l’Association des bibliothécaires néerlandais (NVB) et l’Association des bibliothèques publiques (NPLA) –, j’ai pu observer que les différentes catégories de bibliothèques combinent différemment leurs activités avec l’orientation internationale.

Cette façon de faire favorise le mélange des genres. La distinction entre bibliothèques publiques et universitaires n’a plus vraiment de raison d’être, maintenant que toutes les institutions et les professionnels du secteur sont confrontés aux mêmes évolutions : services conçus en fonction des technologies de l’information, informatisation des infrastructures, dissémination des techniques de management et de marketing, offres ciblées. Les utilisateurs accèdent en ligne aux services de la bibliothèque et on ne comprendrait pas que cet accès soit conditionné par les distinctions hiérarchiques traditionnelles ou conventionnelles entre bibliothécaires.

Pourquoi privilégier l’orientation internationale ? Les trois points développés ci-dessous illustrent les efforts engagés à cette fin par les associations professionnelles.

1. Encourager les aspects internationaux dans le quotidien des bibliothèques

S’agissant du développement professionnel, aux Pays-Bas, nous invitons régulièrement des conférenciers étrangers. Assister à leurs communications et suivre leurs travaux permet plus facilement de repérer ceux qui apporteront des éclairages intéressants sur les sujets à l’ordre du jour – le droit des bibliothèques et la bibliothèque hybride, par exemple, les services de référence numérisés, les services virtuels conçus pour les enfants, ou encore la politique de marketing de la bibliothèque et la valorisation de son image.

Le colloque de Madurodam, organisé chaque année dans ce musée miniature des Pays-Bas localisé à La Haye, se partage entre les communications présentées le matin par des collègues étrangers et diverses présentations et tables rondes en néerlandais l’après-midi. Les membres de l’Ifla venus au siège pour des réunions sont invités à participer aux discussions. Ce colloque est couvert par deux revues spécialisées, *Bibliotheek* et *Informatieprofessionnal*.

Les nouvelles de la profession et certains des articles parus dans les revues de bibliothéconomie étrangères

sont recensés dans une rubrique régulière, « BuitenBlad », essentiellement consacrée aux pratiques quotidiennes du métier, aux débats et aux recherches d’intérêt national ou international. De la sorte, ce qui se passe dans le monde des bibliothèques françaises trouve un écho aux Pays-Bas. Les informations de premier plan (la construction de nouvelles bibliothèques, les problèmes de certification professionnelle ou de marketing) trouvent leur place dans les pages consacrées à l’étranger mais nous serions ravis de pouvoir faire plus souvent état de ce qui se passe en France !

Pragmatiques, au lieu d’essayer de refaire le monde, nous épluchons les publications professionnelles étrangères et traduisons en néerlandais les articles jugés utiles ou novateurs, qu’ils portent sur la diversité culturelle, sur les services aux handicapés, etc.

Et parce que nous estimons que les professionnels des bibliothèques devraient pouvoir s’exprimer dans une langue étrangère au moins, nous organisons conjointement avec une école de langues des cours d’anglais professionnel qui apprennent à traiter des situations pratiques, qu’il s’agisse de la présentation d’un projet de bibliothèque, d’une visite guidée de bibliothèque ou de l’hébergement d’un groupe international.

2. La promotion des politiques et des pratiques de qualité

La comparaison avec d’autres pays fait ressortir les points forts de nos institutions et, si nous communiquons volontiers sur ces bonnes pratiques, la confrontation nous dévoile aussi des faiblesses à corriger.

La participation aux commissions de l’Ifla se décide en fonction du suivi du travail des sections dont font partie certains de nos collègues néerlandais. En règle générale, les délégués ne peuvent pas être payés sur les quelques fonds consacrés aux échanges internationaux. L’Association des bibliothèques publiques est en mesure d’accorder un soutien financier à deux d’entre eux, mais il serait important d’élargir la participation à d’autres personnes que les membres de l’association ou les responsables de

bibliothèque. Assurer la diversité de la représentation réclame une attention soutenue. À cet égard, c'est une bonne formule que d'organiser des séminaires semi-internationaux, car on peut ainsi identifier des gens particulièrement à l'aise en public, capables de s'exprimer et de réagir à ce qui vient d'être dit. Chacun trouve ici l'occasion de se distinguer et de se qualifier.

Les bibliothécaires néerlandais contribuent au développement international de la profession en travaillant dans une vingtaine de sections ou d'institutions. En échange, les bibliothèques dont ils dépendent sont les premières à bénéficier des innovations et des solutions pratiques imaginées ailleurs.

Les sections de l'Ifla travaillent sur les normes professionnelles. Ici également, il est essentiel que la participation soit aussi diversifiée que possible. L'élaboration de normes et de directives est en soi un moyen d'étoffer considérablement le savoir professionnel ; c'est une occasion d'acquérir des compétences précieuses, car le processus même est souvent aussi important, voire plus, que son aboutissement. Cette chance a été offerte aux bibliothécaires néerlandais qui ont travaillé sur le « Manifeste de la bibliothèque publique », le « Manifeste Internet », les directives sur les services proposés aux jeunes adultes, etc. La traduction des standards et des recommandations adoptés permet en outre de réfléchir à la situation locale et/ou nationale ; aux Pays-Bas, la plupart des publications professionnelles y recourent largement, de même que les groupes de pression formés au sein de leur lectorat.

Les différents aspects du métier (sections jeunesse, programmes de lecture, formation tout au long de la vie, campagnes de marketing) sont abordés dans des conférences organisées à la demande, ou lors de déplacements à l'étranger, sur invitation. En sus de détailler les pratiques qui nous paraissent judicieuses, ces rencontres favorisent les échanges, l'implication et la prise d'initiatives.

L'Association des bibliothèques publiques s'efforce de former toujours plus de nos collègues dans des domaines très précis, dans l'espoir qu'ils seront plus nombreux à présenter les pratiques et les politiques adoptées

2008 : une année spéciale

En 2008, Amsterdam sera la capitale mondiale du livre et les bibliothèques néerlandaises seront bien sûr associées à l'événement¹. La nouvelle bibliothèque publique d'Amsterdam (OBA) doit accueillir la plupart des rencontres et des conférences internationales. D'ores et déjà, il faut retenir les dates suivantes :

- les 20 et 21 avril, le Congrès sur le droit d'auteur réunira à l'OBA des bibliothécaires, des éditeurs et des écrivains ;
- le 23 avril, marquera l'ouverture de l'Année mondiale du livre à Amsterdam ;
- les 8 et 9 mai, avec la participation d'Eblida et sous l'égide de l'Association des bibliothèques publiques néerlandaises et du Fobid, les rencontres de Madurodam se tiendront à l'OBA sur le thème : « Sensibilisation et actions pour des bibliothèques cinq étoiles ». Signalons que l'Association, qui s'apprête à fêter son centenaire (1908-2008), présentera à cette occasion une étude internationale portant sur un siècle de sensibilisation et d'action en faveur du développement des bibliothèques².

Nous espérons fermement pouvoir accueillir à l'automne prochain, dans la seconde quinzaine de novembre, un groupe international pour un colloque sur « La bibliothèque de demain » prévu lui aussi à l'OBA.

D'autres manifestations auront lieu dont les dates ne sont pas encore arrêtées.

1. Pour les programmes, cf. www.amsterdamworldbookcapital.com
2. Plus de détails sur les sites www.eblida.org et www.debibliotheken.nl/english

aux Pays-Bas, tout en accumulant, en même temps que des connaissances, une expérience internationale fructueuse. À titre d'exemple, elle a activement soutenu le congrès européen de l'Association internationale pour la lecture (IRA), ou les colloques de l'International Association of School Librarianship (IASL)¹⁴. Les bibliothécaires néerlandais sont également associés au réseau Bobcatss. Lors

14. L'IASL (www.iasl-online.org) a constitué un réseau européen, l'ENSIL, ou European Network for School Libraries and Information Literacy (<http://vbad.typepad.com/ensil>).

de son prochain rendez-vous fixé en Croatie, deux équipes, l'une néerlandaise et l'autre croate, composées de professeurs et d'étudiants, présenteront les recherches qu'elles ont menées conjointement sur la protection de la vie privée et le respect de l'anonymat dans les nouveaux systèmes et les services personnalisés qui équipent désormais les bibliothèques¹⁵.

Les statistiques sur les bibliothèques ne sont pas toujours très accessibles. En collaborant à des études internationales (les programmes européens Libecon, Pulman et Calimera¹⁶, les rapports de la commission Faife de l'Ifla¹⁷), les bibliothèques des Pays-Bas s'efforcent d'améliorer la présentation de ces données chiffrées et d'acquérir ainsi plus de visibilité.

Elles s'emploient par ailleurs à mettre à la disposition des collègues étrangers des informations plus fournies sur les spécificités de leur situation et sur les pratiques retenues, en présentant, en anglais, leurs activités sur un site web international¹⁸ où l'on peut également consulter leurs statistiques. La réalisation d'un autre site, aujourd'hui à l'étude¹⁹, nécessite des financements supplémentaires et d'autres personnes disponibles pour assurer les traductions. Il est envisagé d'y introduire, dans la mesure du possible, des articles ou des textes sur les bibliothèques néerlandaises traduits dans d'autres langues que l'anglais.

3. Les échanges professionnels internationaux

Les bibliothécaires qui envisagent d'effectuer, seuls ou en groupe, un voyage d'études à l'étranger, bénéficient en la matière des conseils de l'Association des bibliothèques publiques. Ils ont aussi la possibilité de consulter des experts internationaux. Récemment, grâce au parrainage d'organisations professionnelles, deux de nos collègues de la bibliothèque de Delft ont

15. www.bobcatss2008.org/programme/track/Workshop/87.en.html

16. www.calimera.org/Lists/Country%20files/Netherlands_Country_Report.pdf

17. www.ifla.org/faife/report/netherlands.htm

18. www.debibliotheken.nl/english

19. www.libraires.nl

fait un « grand tour » des États-Unis pour recueillir des histoires sur les bibliothèques et témoigner des innovations remarquables²⁰. Ils ont ainsi pu constituer un réseau international très complet. En principe, ce type de voyages n'est pas financé par l'Association, mais par l'entremise de comités d'experts ou de groupes régionaux.

Les activités dont il a été question plus haut ont donné lieu à d'autres formes d'échange. Ainsi poursuivons-nous depuis quelques années avec nos collègues danois un travail au long cours baptisé DDD (Dutch Danish Dialogue). La formule retenue permet à un petit groupe (quinze personnes au maximum) travaillant sur un thème particulier de rencontrer dans l'autre pays un groupe ayant les mêmes intérêts, et de confronter les angles d'approche. Des visites de bibliothèque complètent le séjour sur place. Il existe plusieurs ramifications de ce programme :

- Dutch Nordic Dialogue (DND)

Un peu sur le même mode, nous avons récemment initié un dialogue avec un groupe scandinave de bibliothécaires pour enfants. Leur visite de la nouvelle bibliothèque pour enfants d'Amsterdam fut l'occasion de débats approfondis sur l'architecture et les équipements de cette structure, à l'heure où bien des sections jeunesse enregistrent une baisse en termes de fréquentation, de prêts, de nombre de lecteurs inscrits. Grâce à des contacts noués antérieurement, le jury néerlandais des livres pour enfants a fait des émules en Suède. Quant au Danemark, il s'est inspiré de la campagne pour la lecture lancée aux Pays-Bas en organisant un concours national de lecture à voix haute. L'Autriche aussi a repris certains aspects de cette manifestation. De leur côté, les bibliothécaires néerlandais se sont emparés avec enthousiasme du concept scandinave de Kulturhus pour inventer leur version hollandaise d'une « maison de la culture » empruntant également à la bibliothèque de la « communauté de l'information » développée en Grande-Bretagne.

- Low Countries Library Link

Des séminaires transfrontaliers facilitent depuis quelques années les échanges avec la Belgique flamande et l'Allemagne voisines. Organisés en petits comités, ils portent sur des thèmes aussi variés que les activités des bibliothèques pour enfants, la politique culturelle, le développement régional des collections. Leur régularité a entraîné la formation d'une base néerlandaise-flamande solide baptisée Low Countries Library Link. Les échanges se déroulent alternativement dans chaque pays, mais le choix des thèmes et du contenu se fait collectivement. Et bien que les participants communiquent en anglais, d'autres pays limitrophes sont aussi conviés à ces séminaires. Ainsi, une visite des bibliothèques lilloises nous a-t-elle donné envie d'associer le Nord de la France à nos travaux. Cette année, le thème de la diversité culturelle choisi pour les rencontres de Mechelen a d'ailleurs attiré des collègues français, dont les interventions ont donné à cette manifestation une tonalité internationale.

- Groupes linguistiques

Afin d'améliorer la qualité des visites et des échanges, nous avons demandé à des collègues maîtrisant le français ou l'allemand de s'investir dans la préparation des tournées de collègues étrangers et les visites de bibliothèques. La coopération avec l'Institut Goethe vise aussi à enrichir ces échanges et à élargir la gamme des projets. Il est désormais beaucoup plus facile d'organiser depuis l'étranger une visite des bibliothèques néerlandaises. On trouve sur le site de l'Association un formulaire à télécharger pour préciser les thèmes, les desiderata et la taille du groupe prévu. Une fois en possession de ces informations, l'Association se charge d'élaborer un programme et de prendre les contacts nécessaires à la venue du groupe. Il est bien sûr conseillé d'envoyer ce formulaire suffisamment à l'avance pour que les bibliothèques retenues aient le temps de planifier la visite²¹. ●

Décembre 2007

* Traduit de l'anglais par Oristelle Bonis.

Références bibliographiques

- Chr. Bohrer (ed.), *Library Legislation in Europe. Discussion papers and Country reports*, Council of Europe, Goethe Institute, SBock+Herchen, 2000.
- Certidoc : www.certidoc.net
- Council of Europe/Eblida, *Guidelines for Library Legislation* [www.coe.int/t/e/cultural_co-operation/culture/resources/texts/DECS_CULT_POL_book\(2000\)1_EN.pdf](http://www.coe.int/t/e/cultural_co-operation/culture/resources/texts/DECS_CULT_POL_book(2000)1_EN.pdf)
- R. Davies (ed.), *Public Libraries, Museums and Archives : the eEurope Agenda for Local Services*. Final Report of the Pulman Network of Excellence, European Commission, 2003.
- Emmanuella Giavarra, *Licensing Digital Resources. How to Avoid the Legal Pitfalls*, 2nd edition, London, 2001 www.eblida.org/uploads/Pitfalls_web.pdf
- Glossary: www.coe.int/t/e/cultural_co-operation/culture/resources/texts/glossary.asp#TopOfPage
- Ifla/Faife, *World/Theme Reports, annually from 2001 onwards*, Ifla, The Hague, 2001-2007.
- *Knowledge and Skills for life, Programme for International Student Assessment (Pisa) 2000*, OECD, Paris, 2001.
- Marian Koren, « Creating a green light for Ifla », *Ifla Journal*, 1, 2003, p. 78-83. www.ifla.org/V/cdoc/green_light2.html
- Marian Koren, *Creating Public Paradise*, NBLC, The Hague, 2004.
- Marian Koren, « Lokal ↔ Global, Library legislation in regional and federal systems », München, 29-30 April 1999, *Eblida Magazine*, Information Europe
- Marian Koren (ed.), *New library buildings in the Netherlands*, vol. 4, forthcoming, Spring 2008.
- Libraries in the Information Society, European Commission, 1995-1997. (Various reports)
- *Our Creative Diversity*. Report of the World Commission on Culture and Development, Unesco, 1995.

20. À propos de ce voyage, démarré le 14 octobre 2007, cf. www.sanachietour.com

21. Pour plus de détails, cf. www.eblida.org et www.debibliotheken.nl/english